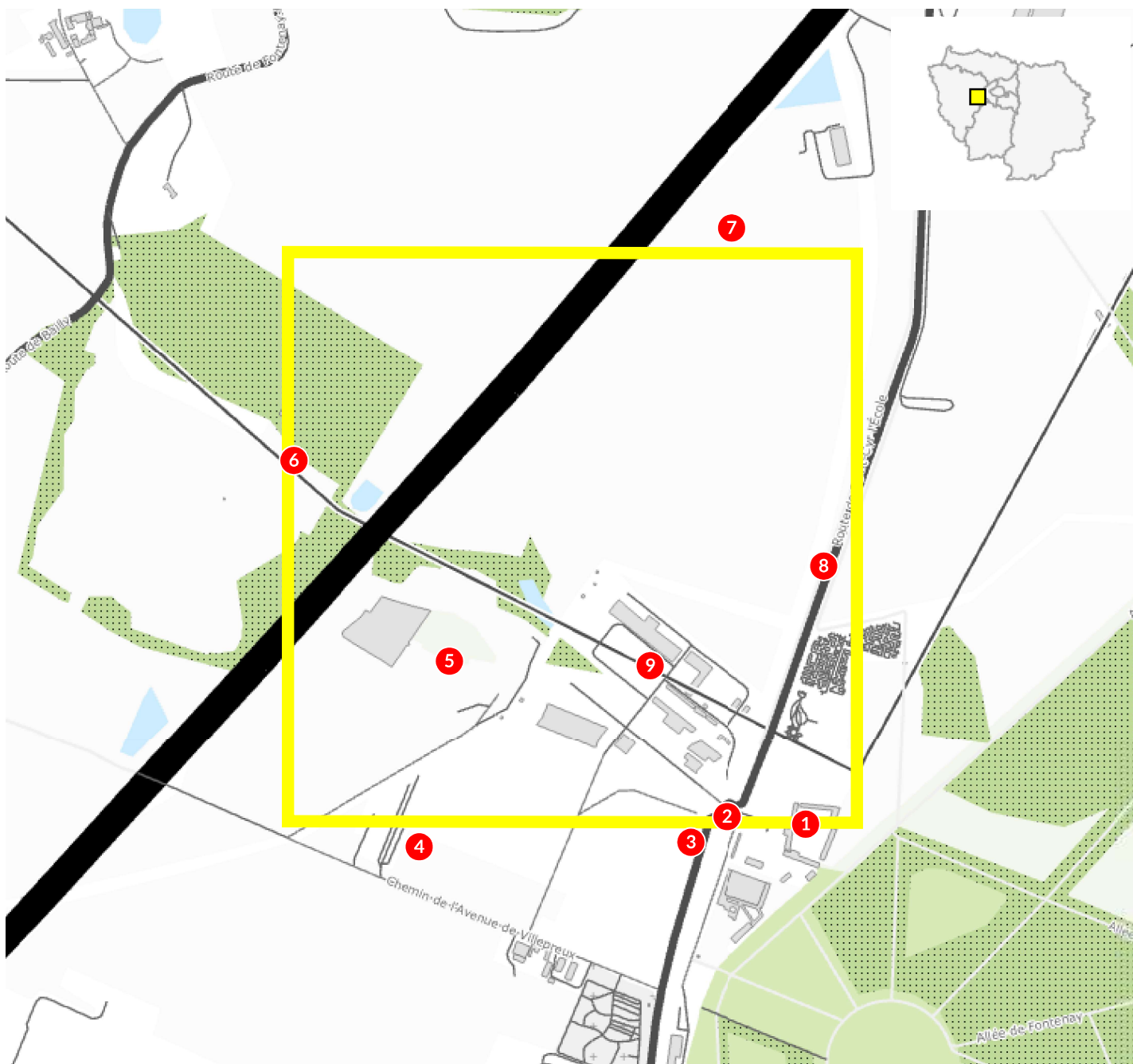


Saint-Cyr-l'École et Bailly (78), Gally



Les interventions combinées de multiples acteurs (la grappe d'entreprises Le Vivant et la Ville, l'Association patrimoniale de la plaine de Versailles, la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc...) font de ce lieu un des principaux pôles d'expérimentation et de sensibilisation concrète à l'environnement et au paysage en Île-de-France.

- Accès : gare de Saint-Cyr (RER C ou Transilien N), puis bus 51 ou 77
- Belvédère : démonstrateur d'agriculture urbaine
- Pause-café : Café de Gally (9 h 30-19 h, tous les jours)

Bâtiment principal de la ferme de Gally, datant pour certaines parties du XIe siècle et classé au titre des monuments historiques dès 1906.
Félicien Daniel (EUP)/L'Institut Paris Region, 2017



1 Microferme de Gally

RD 7, Bailly

Ouverture en 2017 d'une microferme destinée à promouvoir, auprès des adultes et des enfants, des techniques de jardinage urbain inspirées de la permaculture (tours à pommes de terre, spirales d'aromatiques, cultures en lasagnes...). Après la jardinerie (1968), la cueillette en libre-service (1983) et la « ferme ouverte » pédagogique (1995), cette microferme vient compléter et renouveler la panoplie de la ferme de Gally pour sensibiliser les visiteurs (plus de 800 000 par an) aux enjeux de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement.

Le démonstrateur de jardinage urbain, adossé au mur d'enceinte du parc du château de Versailles.

Jean-Eudes Tilloy/ Fermes de Gally, 2017



2 Tram-train

RD 7, Saint-Cyr-l'École

Mise en service en 2022 de la ligne de tram-train Tram 13 Express entre Saint-Cyr-l'École et Saint-Germain-en-Laye, pour faciliter les liaisons de banlieue à banlieue réutilisant le tracé de l'ancienne Grande Ceinture Ouest (GCO) et soignant son insertion paysagère dans le site classé de la plaine de Versailles, sous la double maîtrise d'ouvrage d'Île-de-France Mobilités et de SNCF Réseau. La station Allée Royale desservira le site temporaire des épreuves d'équitation de Paris 2024 dans le parc de Versailles et, au-delà, l'ensemble de ce pôle de tourisme environnemental en devenir.

La station Allée Royale avec ses abris à bardage de bois ajouré, caractéristiques de la nouvelle ligne et, à l'arrière-plan, la plaine de Versailles.

Jean-Eudes Tilloy/ L'Institut Paris Region, 2022



3 Noue paysagère filtrante

Rue du Docteur-Vaillant, Saint-Cyr-l'École

Aménagement en 2021 par SNCF Réseau d'un système de gestion des eaux pluviales aux abords du Tram 13 Express privilégiant les techniques alternatives (noues, tranchées, bassins à ciel ouvert, puits d'infiltration...) au « tout tuyau » et l'insertion paysagère des ouvrages. À la hauteur de la ferme de Gally, une noue filtrante permet la rétention, la dépollution et l'infiltration des eaux pluviales au plus près de leur lieu de chute.

La noue paysagère filtrante avec, sur la droite, les arbres plantés en 2021 et, sur la gauche, les caténaires du Tram 13 Express.

Frédérique Prédali/ L'Institut Paris Region, 2022



4 Allée royale de Villepreux

Chemin de l'avenue de Villepreux, Saint-Cyr-l'École

Restauration, à partir de 2015, de l'Allée royale de Villepreux, large allée plantée (5,3 km de long et 97 m de large) créée sous Louis XIV par André Le Nôtre dans l'axe du Grand Canal de Versailles. La nouvelle Allée royale s'inscrit à la fois dans la charte paysagère et le projet agricole portés par l'Association patrimoniale de la plaine de Versailles (le ruban enherbé central est rendu à l'agriculture) et dans le schéma directeur des circulations douces de Versailles Grand Parc (les allées latérales plantées forment un tronçon de la dorsale du schéma, de 22 km de long).

Travaux d'aménagement du tronçon situé entre la grille du parc du château de Versailles et l'autoroute A 12. Une allée de circulations douces a déjà été réalisée entre l'A 12 et le bourg de Villepreux.

Jean-Eudes Tilloy/ L'Institut Paris Region, 2022



5 Démonstrateur d'agriculture urbaine

Chemin de l'avenue de Villepreux, Saint-Cyr-l'École

Implantation en 2015, sur les 3,5 hectares d'un ancien site de stockage de déchets de chantiers, d'un démonstrateur d'agriculture urbaine porté par quatre entreprises membres de l'association Le Vivant et la Ville. Le site comprend à la fois une zone maraîchère hors-sol produisant annuellement dix tonnes de fruits vendus localement, un espace pédagogique présentant quinze parcelles de 60 m² cultivées selon différentes techniques des plus rustiques (cultures sur bottes de paille) aux plus innovantes (hydroponie), et un ensemble de 80 micro-jardins proposés en location aux particuliers.

Bacs de culture hors-sol avec, à l'arrière-plan, les cimes de la forêt de Marly.
Fermes de Gally/ Fermes de Gally, 2017



6 Prévention des inondations

Domaine de la Faisanderie, Saint-Cyr-l'École

Lancement en 2018 des travaux de remise à ciel ouvert, de reméandrage et de retalutage des berges en pente douce du ru de Gally dans sa traversée du domaine de la Faisanderie, espace naturel par ailleurs identifié comme « espace vert ou espace de loisirs d'intérêt régional à créer » sur la carte du Sdrif de 2013. Ces travaux visent à la prévention et à la gestion des débordements du ru lors des pluies d'orage, ainsi qu'à la restauration du milieu aquatique pour atteindre le bon état écologique et chimique de ce cours d'eau situé en quasi-totalité à l'aval d'une importante station d'épuration.

Le profil très encaissé du lit mineur du ru de Gally, ici à l'aval de la station d'épuration, ne lui permettait pas, en cas de pluie d'orage, d'inonder son lit majeur pour ralentir la propagation de la crue vers les zones urbanisées.

Jean-Eudes Tilloy/ L'Institut Paris Region, 2022



7 Bio Yvelines Services

Chemin des Princes, Bailly

Mise en service en 2017, par l'entreprise d'insertion Bio Yvelines Services (BYS), d'une plateforme de transformation des déchets verts et déchets de bois pour la production d'amendements organiques (matière végétale, compost vert), de supports de culture (paillage, plaquettes) et de biomasse pour chaudières. L'activité de BYSS s'inscrit dans une économie circulaire de proximité et d'une implication forte dans l'information des habitants sur le tri des déchets fermentescibles, et des services espaces verts des communes de Versailles Grand Parc sur l'utilisation des composts et des paillages.

Le bâtiment principal de la plateforme a fait l'objet d'un effort d'insertion paysagère dans le site classé de la plaine de Versailles, notamment par une vaste toiture en pente plantée de sedum.

Nicolas Laruelle/ L'Institut Paris Region, 2018



8 Piste cyclable

RD 7, Bailly

Réalisation en 2015 d'un tronçon de piste cyclable d'1,3 km reliant plusieurs sites de loisirs très fréquentés (chemin des Princes, cueillette de Gally, ferme de Gally, Allée royale...) et constituant un maillon essentiel du schéma directeur des circulations douces de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc : il permet de relier les communes du nord de la plaine de Versailles (Rocquencourt, Bailly et Noisy-le-Roi) à la dorsale est-ouest du réseau qui totalisera à terme 90 km.

La piste cyclable bidirectionnelle, séparée de la chaussée principale de la RD 7 par une large bande enherbée.

Nicolas Laruelle/ L'Institut Paris Region, 2016



9 Une station d'épuration inédite

RD 7, Bailly

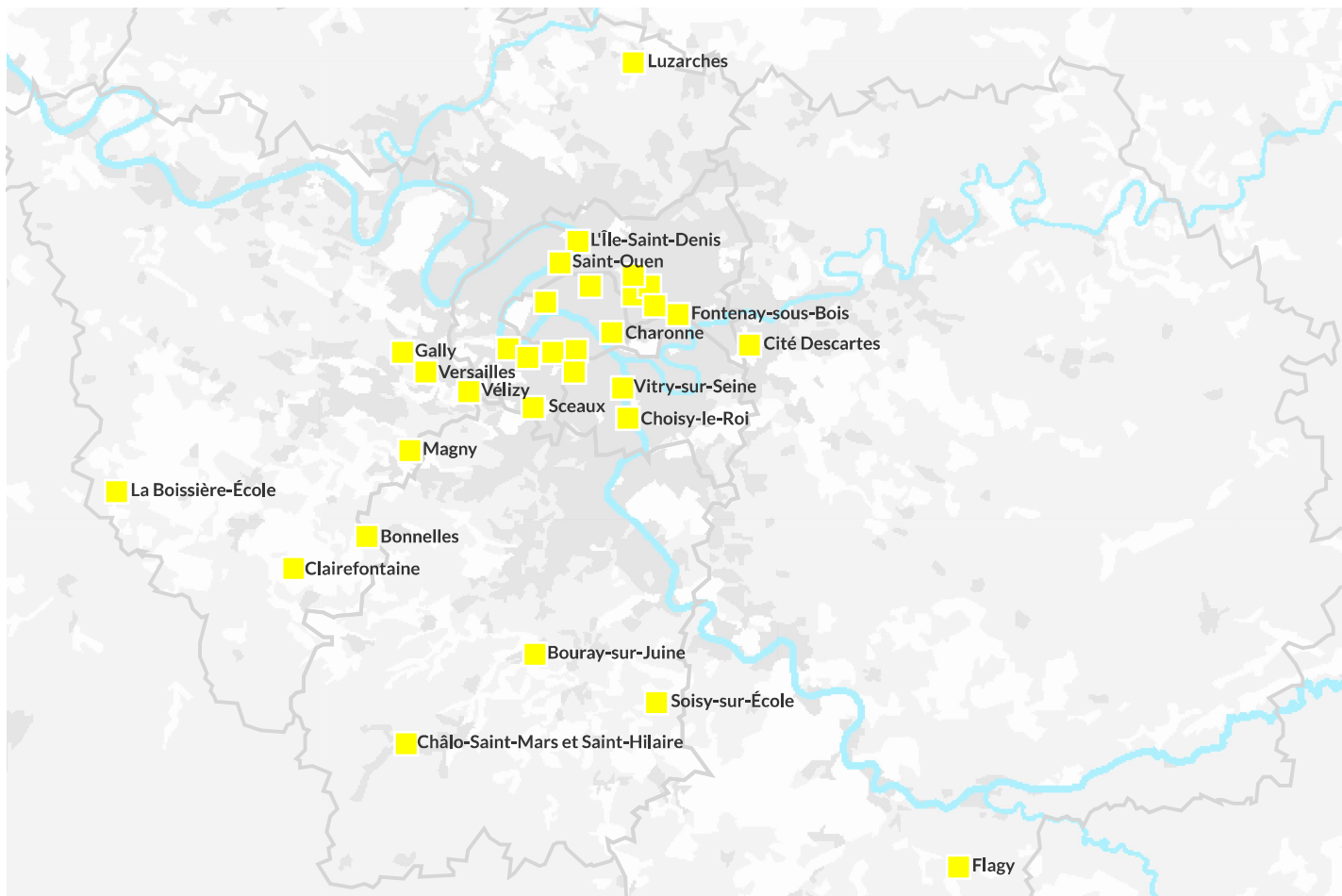
Mise en service en 2016 de la nouvelle station d'épuration du Carré de Réunion. C'est aujourd'hui le plus grand équipement de traitement biologique et filtration membranaire des eaux usées et pluviales en Europe, avec une capacité de 215 000 équivalents-habitants en période sèche, portée à 340 000 en période pluvieuse. L'effort de conception a porté sur la limitation des effluents (divisés par cinq) et sur la valorisation locale des sous-produits d'épuration (production d'électricité à partir du biogaz, accroissement de la valorisation agricole des boues par un traitement innovant).

Pour limiter son impact paysager sur le site classé de la plaine de Versailles, la nouvelle « station-jardin » a été fortement encaissée et, pour limiter ses nuisances olfactives et sonores, elle a été entièrement couverte.

Félicien Daniel (EUP)/ L'Institut Paris Region, 2017

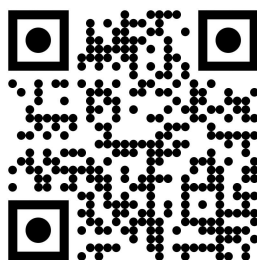
LES « HAUTS LIEUX DE LA TRANSITION » EN ÎLE-DE-FRANCE, une démarche originale de L'Institut Paris Region

Les multiples initiatives prises en Île-de-France pour répondre aux grands défis que sont la transformation économique, la transition énergétique et matérielle, l'adaptation au changement climatique et la lutte contre l'érosion de la biodiversité, se concentrent pour une grande part dans des lieux particuliers et parfois inattendus, qui offrent une expérience sensible de ce que pourrait être la ville (ou la campagne !) de demain : les « Hauts Lieux de la Transition », symbolisés sur la carte par un carré jaune d'un kilomètre de côté, que L'Institut Paris Region a entrepris en 2016 d'identifier et de décrire pour permettre d'en diffuser la dynamique au sein de leur territoire et, au-delà, dans l'ensemble de la région...



Le « haut lieu de la transition » présenté dans ce guide de découverte a été identifié et décrit en 2017 et mis à jour en 2022 par Nicolas Laruelle. La sélection des initiatives, la rédaction des textes et le choix des photos n'engagent que L'Institut Paris Region.

Si vous souhaitez contribuer à l'amélioration des informations de ce guide de découverte, merci d'adresser vos messages à hlt@institutparisregion.fr en précisant la date de la version (09/05/2022). D'autres guides de découverte de « Hauts Lieux de la Transition » sont disponibles sur le site Internet de L'Institut Paris Region.



<https://bit.ly/hauts-lieux-idf-hub>